

COMITE de DIRECTION

Comité de Direction du 11 Décembre 2023

Présents : BENOIT Pierre, CHENE Patrick, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, GAILLARD Colette, GUTIERREZ Raul, JACUZZI Vincent, JARJAVAL Romain, JOSSERAND Alain, MAIRE Jacques, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe, PITARD Patrick ? TOUZANI Hamid et VIOLLET Sonia.

Assistent : BRESSOUX Jean Marie (CTD PPF) et TEPPE Esther (Responsable administrative).

Excusés : AMPRINO Jean Jacques, BOSSET Régis, BERNARD Alain.

Absent : ABBEY Jean Marie.



Joël MALIN ouvre la séance à 18 H 00 et, au nom du Comité de Direction, présente ses sincères condoléances à :

- M. KILINC Erdogan suite au décès de son papa
- La famille de M. Bernard BOISSET, membre du Conseil de Ligue et Président de la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire. Il était également vice-Président chargé de la sécurité au District de Lyon et du Rhône.

Approbation du compte rendu du comité de direction du 6 Novembre 2023

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Retour sur la Soirée des Récompenses du 10/11/2023

Soirée appréciée par tous les présents ainsi que de la présence de Fiona BUELLET, apprentie commerciale et marketing au District.

A noter qu'aucun représentant de la LAuRAFoot n'était présent.

Prévoir de souscrire au forfait ménage pour les saisons suivantes.

Les dotations des récipiendaires non excusés resteront la propriété du District (hormis les fanions des champions et les médailles personnalisées).

Retour sur l'AG de la LAuRAFoot du 2/12/2023

Découverte de la nouvelle salle. Certains ont trouvé qu'elle n'était pas adaptée actuellement à ce genre d'évènement.

Présentation appréciée des finances par M. THINLOT.

Prévoir une révision de nos règlements suite à cette AG.

Etude du vœu de l'US Arbent Marchon

« faire voter tous les clubs lors de la prochaine AG, en leur demandant s'ils sont « d'accord » ou « pas d'accord » de défrayer les kms des arbitres à hauteur du nombre de véhicules réellement utilisés pour arbitrer un match.

En résumé, si 1, 2 ou 3 arbitres désignés se déplacent dans 1 seule voiture, le montant du chèque de défraiement des indemnités de déplacement ne doit s'élever qu'à 1 seule voiture ».

Suite à l'AG du District du 23/06/2023 à Lavancia, ce vœu a été présenté en AG de la LAuRAFoot.

Avis du Bureau Plénier de la LAuRAFoot : irrecevable.

L'article 12 du Statut de l'Arbitrage (indemnités dues aux arbitres) prévoit que :

« les montants des indemnités de déplacement, de match et de préparation sont fixés :

- Par le Comité Directeur du District, sur proposition de la C.D.A., pour les compétitions du District,
- Par le Comité de Direction de la Ligue régionale, sur proposition de la C.R.A., pour les compétitions de Ligue,

[...] ».

Le « vœu » de l'U.S. ARBENT MARCHON sera donc examiné par un prochain Conseil de Ligue pour les compétitions de Ligue et par un prochain Comité Directeur du District de l'Ain pour les compétitions de Districts, et dans tous les cas avant la fin de saison 2023/2024.

Pour rappel, une caisse de péréquation par poule existe déjà dans les championnats régionaux pour les indemnités des arbitres et des limitations kilométriques sont appliquées pour les arbitres assistants en R3 afin d'éviter d'imputer aux clubs de trop grands déplacements et les inciter à covoyer.

Suite à la décision de la LAuRAFoot, le Comité de Direction du District de l'Ain, ainsi que la Commission de l'Arbitrage, décident à l'unanimité d'appliquer le Statut Fédéral :

A - FRAIS DE DEPLACEMENT (hors futsal)

Distance du lieu de résidence au lieu du match : km (aller) x 0,90 € (kilomètre indiqué sur les désignations »

Référence : itinéraire le plus rapide du serveur télématique Michelin).

- Indemnité minimum : 27,00 € (basée sur 30 km)

- Indemnité maximum : 90,00 € (basée sur 100 km)

Pour les arbitres domiciliés en dehors du département, distance calculée à l'entrée dans le département.

B - INDEMNITÉ DE MATCH

Championnats :

Seniors D1 : 35 €

Seniors D2 : 33 €

Seniors D3 : 30 €

Seniors D4 – D5 : 28 €

Seniors féminines : 28 €

Seniors Assistants D1 : 30 €

Jeunes U18 : 27 €

Jeunes U15 : 23 €

Coupes du district :

Arbitres centraux : 30 €

Arbitres assistants : 30 €

Point sur les licences

A ce jour, le District de l'Ain compte 20 838 licenciés.

Récompense pour le(la) 21000^{ème} licencié(e)

Le Comité de Direction remettra un bon d'achat d'une valeur de 200 €uros au(à la) 21000^{ème} licencié(e).

Bon d'achat à utiliser chez notre partenaire Intersport.

Ce bon sera remis lors de la prochaine Soirée des Récompenses de Novembre 2024.

Récompenses « Petits Poucets » des derniers clubs en lice en coupes de France et Gambardella

Pour la coupe de France : le club inscrit en championnat de district durant la saison en cours.

En cas d'égalité, le club sera celui qui évolue au niveau inférieur.

Récompenses uniquement si les clubs atteignent le 4ème tour.

Pour la saison 2023/2024 : AS Attignat.

Pour la coupe Gambardella : le club inscrit en championnat de district durant la saison en cours.

En cas d'égalité, le club sera celui qui évolue au niveau inférieur.

Récompenses uniquement si les clubs atteignent le 4ème tour.

Pour la saison 2023/2024 : Ain Sud

Le Comité de Direction décide de doter ces 2 clubs d'équipements qui leurs seront remis lors de la prochaine Soirée des Récompenses de Novembre 2024.

Composition des commissions

Commission d'appel

Le Comité de Direction prend acte des démissions de MM. Pierre HERMANN de la Commission de l'Arbitrage et de Bernard PENIN de la Commission de Discipline. Il les remercie pour leur investissement au sein du district.

Le (la) candidat(e) souhaitant s'intégrer à une commission à l'exception des commissions de l'amicale des anciens, médicale et de la surveillance des opérations électorales doit satisfaire à une période probatoire de 6 mois. Un tuteur avec lequel il (elle) fonctionnera en binôme, est adjoint au (à la) candidat(e). En fin de période probatoire, le Comité de Direction se prononce, sur avis du tuteur, sur sa titularisation.

Les membres du comité de Direction valident l'intégration du nouveau membre pour intégrer la commission ci-dessous :

Commission d'Appel

TARTARIN Jean Noël (représentant des arbitres)

Tuteur : MAIRE Jacques

Commission Délégations

DEVEYLE Alain

Tuteur : PITARD Patrick

Commission de Discipline

ZANARDI Didier et JEANTET Bernard

Tutrice : GAILLARD Colette

Commission Féminine

BREVET Ophélie

Tuteur : JACUZZI Vincent

Point sur les championnats du District

Beaucoup d'annulation lors des week-end des 3 et 10 décembre 2023.

Certains clubs comptent déjà 4 ou 5 matchs de retard.

En cas d'annulation lors des prochaines journées, les clubs ont l'obligation de trouver un terrain de repli ou d'inverser leur rencontre.

Des reprogrammations sont prévues les week-end du 17 décembre et 14 janvier pour les seniors et en début d'année pour les U18.

Tirage des prochains tours des Coupes de l'Ain

Quelques matchs en retard.

Le 3^{ème} tour aura lieu le week end du 3 Mars 2024

Tirage le Mardi 20 janvier 2024.

Invitations à prévoir lors de la prochaine réunion du Comité de Direction.

Tirage des ¼ et ½ finales dans les locaux de RX Automobiles.

Les féminines et les vétérans seront conviés en plus des équipes qualifiées en ¼ de finale des coupes de l'Ain FAIVRE et des groupements.

Droit à l'image

Un membre d'un club a porté plainte contre le District pour avoir diffusé une photo d'ensemble où ou il apparaissait. Cette parution est cependant permise par la loi.

La photo a été supprimée de nos publications depuis.

De ce fait, Pierre BENOIT est convoqué à la gendarmerie de Lagnieu afin d'y être entendu.

A l'avenir, des précautions seront prises selon la réglementation en vigueur.

Réunion F.A.C.E.

Le Président de la Ligue et son comité directeur ont mis en place un groupe d'études « FACE » (Facilités d'Accès pour les Clubs Eloignés).

Il s'agit de réfléchir, dans tous les domaines (administratifs, sportifs, finances...), sur les difficultés rencontrées par les clubs du fait de leur extrême éloignement dans la ligue et sur les problèmes que cela peut engendrer. A la suite de ces réflexions, des solutions seront proposées au président de la Ligue.

Les clubs du District concernés ont été convoqués le mercredi 13 Décembre 2023 à 19h00 au siège du District de l'Ain afin d'échanger et de prendre en compte vos éventuelles difficultés. Il manquait 4 clubs.

Remise des Labels

Remise Label organisée par le Crédit Agricole le Mercredi 10 Janvier 2024 en soirée au SO CLUB. Les clubs concernés seront invités.

Réunion U15 sensibilisation sur les violences

Réunions avec le club d'Essor Bresse Saône ont été programmées.

Du fait de la non prise en charge financière de la L.F.A., seules 2 réunions sur les 5 prévues ont été organisées. On note la satisfaction et l'intérêt qu'ont montré les joueurs et joueuses.

Un mail de mécontentement a été envoyé à la L.F.A.

Fermeture du Secrétariat du District

Il sera fermé à compter du Vendredi 22 Décembre 2023 à 16 heures jusqu'au Lundi matin 8 Janvier 2024 à 9 heures.

Informations du Président

- Réception d'une candidature spontanée pour un poste au sein du District : refus car aucun poste n'est à pourvoir actuellement.
- Observatoire des comportements de la LAuRAFoot : même proportion que celui du District.
- Commission Régionale des Finances du 13/11/2023 : résultat positif pour la saison 2022/2023.
- Journée Nationale des Bénévoles 2024 : elle aura lieu le 23 Mars 2024 à Lyon. Organisation à voir et attente des informations de la part de la F.F.F.
- Tola Vologe : le terrain n° 1 a été baptisé Aimé MIGNOT.
- Championnats Seniors Féminins : 9 montées en Féminines à 11 – 4 montées en Futsal – 4 montées en U18F.
- Changement des 2 enseignes du District : le Comité de Direction valide le devis de l'entreprise GRUEL.
- Proposition d'un partenariat avec un autre équipementier sportif : le Comité de Direction refuse la proposition et souhaite qu'un nouveau devis soit demandé à Intersport, partenaire officiel.

- Partenariat avec Intersport : convention renégociée le 8 Décembre 2023.

Tour des commissions

Féminines (Vincent JACUZZI)

Organisation d'un plateau féminin le 9 décembre 2023

Merci à l'AS Montréal la Cluse de s'être mobilisée aux côtés du District dans le cadre du Téléthon, 26ème édition du nom, en accueillant le plateau organisé par la Commission féminine du District ce samedi 9 décembre.

17 équipes U11, U13 et U15 s'étaient déplacées pour l'occasion. Chaque but marqué est venu alimenter la cagnotte qui sera reversée prochainement à l'AFM-Téléthon.

Le Comité de Direction décide de verser la somme de 250 €uros et l'AS Montréal la somme de 150 €uros correspondant à la vente de crêpes et de frites.

La remise des dons à l'AFM TELETHON est programmée au mardi 19 Décembre à 11h au District.

Rassemblement Futsal Féminin 2024

Il aura lieu les 20 et 21 janvier prochain au gymnase de St Denis les Bourg.

Mme Peggy PROVOST, entraîneur national, a été invitée.

Championnat seniors féminin

Quelques problèmes avec l'enchaînement de la phase 2.

Les délais étaient trop courts. Ils seront revus les prochaines fois.

Foot Réduit (Patrick CHENE)

Beaucoup de reports d'où une difficulté à terminer la 2^{ème} phase.

Des rencontres sont reprogrammées les 16 et 23 Décembre. Les clubs peuvent jouer en semaine.

En cas de matchs non joués, un ratio sera calculé afin de pouvoir faire un classement.

A noter une recrudescence d'incidents autour des terrains. Que peut on faire pour résoudre ces problèmes ?

3 équipes déjà qualifiées pour le Critérium U13 : Bresse Foot, Misérieux Trévoux et Ain Sud. La Commission est en attente de résultat afin de qualifier la 4^{ème} équipe.

Une demande d'information a été faite auprès de Kevin MORLIGHEM de la FFF afin d'avoir des informations sur le nouveau programme FAL. Espère pour l'utiliser pour la saison 2024/2025.

Communication (Pierre BENOIT)

« Petit Filet » en cours d'écriture pour une parution en Janvier 2024.

Règlements (Maurice DELIANCE)

Peu de dossiers à traiter depuis environ 1 mois.

A noter de moins en moins d'amendes pour participation d'un officiel non licencié à une rencontre.

FAFA (Alain JOSSERAND)

Un point sera fait en Janvier 2024.

Appel (Jacques MAIRE)

Encore 6 dossiers à traiter à ce jour. Les auditions auront lieu durant la trêve.

Délégations (Patrick PITARD)

Candidature de Mme Céline LEROY pour être déléguée de Ligue : accord du Comité de Direction.

Rappel : la récusation d'un délégué doit être faite au début de chaque saison. De ce fait, la demande d'un club a été refusée du fait de sa demande trop tardive.

Satisfaction concernant les délégations de Mme LEO, MM. PROST et DAVID.

Statut de l'Arbitrage (Raul GUTIERREZ)

Le tableau des clubs en infraction au 30/06/2023 est publié sur le site internet du District, rubrique DOCUMENTS / ARBITRAGE (en plus de la rubrique « PROCES VERBAUX – Statut de l'Arbitrage »).

Arbitrage (Romain JARJAVAL)

Quelques problèmes avec des jeunes arbitres. Un courrier a été envoyé aux parents.

Quelques arbitres ont signalé un mauvais comportement d'un même club. L'UNAF a été informée.

Discipline (Colette GAILLARD)

Beaucoup de dossiers à traiter avec notamment de lourdes sanctions pour mauvais comportement des supporters.

Mme GAILLARD informe les membres qu'elle reçoit beaucoup d'appels téléphoniques de membres de clubs, parfois plusieurs personnes d'un même club, souhaitant des compléments d'informations sur les décisions prises.

A compter de ce jour, les clubs sont priés d'en faire la demande par mail et de ne plus la contacter directement.

Date de la prochaine réunion

Le Lundi 8 Janvier 2024 à 18 H 00.

Joël MALIN clôture la réunion à 20 H 50.